JOURNAL

LA CRIÉE

JANVIER-FÉVRIER 2018 | Vol. 8 – N° 1

Bonne et heureuse année!

Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
WWW.MSJB.QC.CA

Fleurons du Québec 2015-2017 Saint-Jean-Baptiste

Municipalité amie des aînés

SOMMAIRE

JOURNAL
LA CRIÉE
JANVIER-FÉVRIER 2018 | Vol. 8 – N° 1

ÉDITORIAL DE LA MAIRESSE.....3

CONSEIL MUNICIPAL.....3

SERVICES MUNICIPAUX 4

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL.....5

MONORGANIBAC.CA.....6

DÉMYSTIFIEZ VOS SERVICES MUNICIPAUX 7

MAISON DES JEUNES 7

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE 8

LOISIRS ET CULTURE.....9

SPÉCIAL SEMAINE DE RELÂCHE 11

PROGRAMMATION
DES ORGANISMES LOCAUX 13

PRÉSENTATION D'UN ORGANISME.....14

LA MUNICIPALITÉ
FIÈRE DE SES ENTREPRISES LOCALES.....14

AÎNÉS ET INFORMÉS!.....15

UN CITOYEN D'EXCEPTION.....16

LES PAGES DE NOTRE HISTOIRE.....16

POUR SOUMETTRE VOS ARTICLES DE JOURNAL

Le Journal *LA CRIÉE* est distribué tous les deux mois. Les responsables d'activités et d'organismes sont priés de transmettre leur programmation en format Word accompagnée d'images libres de droits en format JPEG avant le 15 janvier pour l'édition mars et avril par courriel à loisirs@msjb.qc.ca. Pour plus d'information : 450 467-1691, poste 1.

ÉDITORIAL DE LA MAIRESSE

Bonne et heureuse année à tous!

Soyez nombreux pour l'échange de vœux pour la nouvelle année avec le conseil municipal le dimanche 14 janvier 2018 dès 10 h, et ce, jusqu'à midi, avec un léger goûter au centre communautaire.

Je veux transmettre mes sincères félicitations à nos nouveaux élus. Ensemble, semons le présent de Saint-Jean-Baptiste. Les enjeux municipaux sont nombreux et il faut travailler conjointement dans l'intérêt de la communauté.

Je profite aussi de cette tribune pour remercier les élus sortants des quatre années passées ensemble. Nous avons su travailler et se relever les manches pour faire évoluer notre municipalité où il fait bon vivre. Aussi, merci à tous les candidats, vous avez fait une belle campagne électorale.

Après les élections et en ce début d'année, c'est le bon moment de vous entretenir sur le rôle des élus. Celui-ci est bien détaillé dans le Code municipal du Québec, mais je vais essayer d'en faire un petit résumé.

Chaque élu exerce ses fonctions avec toute leur bonne volonté. Les élus municipaux, dans l'exercice de leurs fonctions, ont essentiellement trois grands rôles à jouer.

Ces rôles sont ceux d'**administrateur**, de **représentant de la population** et de **législateur**. Administrer, représenter et légiférer ne veulent pas dire agir en lieu et place des officiers et des employés municipaux; au contraire, nous devons plutôt travailler de concert avec eux.

Administrateur : Il met en œuvre les politiques et les réglementations adoptées. Il prend la décision d'embaucher du personnel, octroyer les contrats, dresser les prévisions budgétaires, etc.

Représentant de la population : Il reçoit les préoccupations et opinions des citoyens et doit toujours agir dans l'intérêt de la municipalité. Référer, s'il y lieu, les citoyens au bon endroit pour des informations adéquates.

Législateur : Il met en œuvre les politiques et réglementations adoptées par le Conseil municipal. L'élu se doit de considérer en tout temps l'intérêt général de la communauté.

Le maire doit agir comme bon père de famille, et, les conseillers au meilleur de leur personne et de leur connaissance. L'Éthique et la déontologie doivent être toujours respectées, et ce, dans chaque décision prise lors des séances publiques. Il doit n'y avoir aucun intérêt pécuniaire d'une façon ou de l'autre. **Une formation**, à cette fin, **est obligatoire** dans les six premiers mois de leur mandat.

Je vous invite à prendre davantage connaissance du rôle des élus dans le Guide d'accueil et de référence pour les élus municipaux ou bien dans le Code municipal du Québec : www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/.../Guide_Accueil_Elus_Municipaux_2017.

Petit retour sur le lancement de la Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés, celle-ci est officiellement lancée depuis le 10 septembre dans le cadre de la fête de la famille. Bravo au comité de suivi de cette politique familiale municipale ainsi que cette reconnaissance MADA. Je vous invite à regarder les trois capsules sur le site Internet de la municipalité : www.msjb.qc.ca.

Sur ce, je vous souhaite un bel hiver et soyez nombreux au bal des tuques le 9 février prochain.

Madame Marilyn Nadeau, mairesse

La mairesse est disponible les mardis et les jeudis. Pour la rencontrer ou pour vous informer sur les possibilités de mariages civils, il est souhaitable de prendre rendez-vous en téléphonant à l'Hôtel de ville.

CONSEIL MUNICIPAL

MARILYN NADEAU, Mairesse | **450 467-3456, poste 223**

ODETTE CÔTÉ
Conseillère district 1

MICHEL CORMIER
Conseiller district 2

MARC BEAULÉ
Conseiller district 3

GUYLAINE THIVIÈRGE
Conseillère district 4

MÉLANIE DUPRÉ
Conseillère district 5

KARINNE LEBEL
Conseillère district 6

SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Denis Meunier, directeur général et secrétaire-trésorier
450 467-3456 | info@msjb.qc.ca

SÉCURITÉ PUBLIQUE
Pierre Hamel, directeur du Service de sécurité incendie
450 467-3456 | phamel@msjb.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS ET URBANISME
Samuel Claveau,
directeur du Service des travaux publics
et urbanisme
450 467-3705
travaux.publics@msjb.qc.ca

URGENCES AQUEDUC-VOIRIE-ÉGOUTS
(en dehors des heures d'ouverture)
450 536-3333, poste 1

URBANISME
450 467-3456, poste 233
inspecteur@msjb.qc.ca

LOISIRS ET COMMUNICATIONS
Pascale Guilbault, directrice du Service des loisirs et des communications
450 467-1691, poste 1
loisirs@msjb.qc.ca
Josée Véronneau, responsable des activités de loisir et de la Maison des jeunes (camp de jour, soccer, etc.)
450 467-1691, poste 2
lerepere@msjb.qc.ca
Suivez la MDJ sur Facebook

BIBLIOTHÈQUE
Sylvie Sweeney, responsable de la bibliothèque
450 467-1786
jean.baptiste@reseaubibliomonteregie.qc.ca
Suivez la bibliothèque sur Facebook : mabibliotheque.ca/baptiste

LIGNE INFO-COLLECTES
(recyclage, ordures, gros rebuts et résidus verts)
1 844 722-4636 | infocollectes@mrcvr.ca

HORAIRE DES SERVICES MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE
3041, rue Principale
450 467-3456 | www.msjb.qc.ca
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h
Suivez nous sur Facebook

BIBLIOTHÈQUE
3090, rue Principale
450 467-1786
Lundi et mardi : 14 h à 16 h 30
Mercredi : 9 h 30 à 12 h et 18 h 30 à 21 h
Jeudi : 18 h 30 à 21 h
Samedi : 9 h 30 à 12 h
Suivez la bibliothèque sur Facebook

MAISON DES JEUNES
3155, rue Gadbois
450 467-1691, poste 2
Mardi au jeudi : 18 h à 21 h
Vendredi et samedi : 18 h à 23 h
Suivez la MDJ sur Facebook

CONTENEUR MUNICIPAL
3105, rue Léveillée
Sur rendez-vous au **450 467-3456**

Matériaux de construction sec (bois, gypse, vitre, céramique, béton, acier) et un maximum de 3 m³ par adresse par année, pneus (sans les jantes), bonbonnes de propane, peintures, teintures et vernis (dans leurs contenants originaux), huiles usagées, filtreurs à moteur (dans un sac en plastique), ampoules.

▶ 3105, RUE LÉVEILLÉE
Saint-Jean-Baptiste devient un point de dépôt officiel de l'ARPE-Québec pour le recyclage des produits électroniques. Des produits tels que les ordinateurs, jeux vidéo, téléviseurs, téléphones, systèmes audio/vidéo, etc… sont acceptés.

▶ HORAIRE DES SERVICES
(sur rendez-vous seulement au 450 467-3456)
Lundi au jeudi à 13 h ou 16 h 30
Vendredi à 7 h ou 11 h 45

POINT DE DÉPOT OFFICIEL

INSCRIVEZ-VOUS À L'INFOLETTRE
Pour tout savoir de l'actualité municipale, inscrivez-vous à l'infolettre via le site Internet au www.msjb.qc.ca.

DISPOSITION DES ORDURES ET/OU DU BAC ET/OU ORGANIBAC

Afin de faciliter le déneigement des trottoirs, il est préférable de mettre vos bacs sur votre terrain et non sur le trottoir.

STATIONNEMENT DE NUIT

Le stationnement, sur les chemins publics de la municipalité, est interdit pendant les périodes du 1er décembre au 31 mars inclusivement de chaque année, entre 2 h et 7 h, sauf les 24, 25, 26, et 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier.

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

LES POINTS SAILLANTS DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 14 NOVEMBRE 2017

PROJET DE RÈGLEMENT - TAUX DE TAXES 2018

- Un nouveau règlement sera soumis prochainement déterminant les taux de taxes et de compensations pour l'exercice 2018.

DÉFIBRILLATEUR - ACHAT

- Grâce à une aide financière accordée à la municipalité, celle-ci acquerra un défibrillateur auprès de Dallaire médical inc., au montant de 1 756,81 $ incluant les taxes, pour être installé au centre communautaire.

ACHAT D'HABITS DE COMBAT - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

- Le directeur du Service de sécurité incendie a été mandaté pour l'achat de deux habits de combat, auprès de la compagnie Aréo-feu ltée, au coût de 1 816 $ chacun plus taxes.

ACHAT D'UNE CAMÉRA THERMIQUE

- Une autorisation a été accordée au directeur du Service de sécurité incendie pour faire l'acquisition d'une caméra thermique, au montant de 7 800 $ plus taxes, auprès de la compagnie Équipements incendies CMP Mayer.

CLINIQUE DE SANG DES POMPIERS - BUFFET POUR LES BÉNÉVOLES

- Le restaurant « Café Rustique » a été désigné pour la préparation d'un buffet pour les bénévoles, d'une valeur approximative de 100 $ plus taxes, lors de la clinique de sang des pompiers qui aura lieu le 4 décembre prochain.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 895-17

- Le règlement numéro 895-17, décrétant une dépense de 1 829 000 $ pour la réalisation de travaux de mise à niveau des ouvrages d'épuration des eaux usées, un emprunt du même montant et l'imposition d'une taxe spéciale pour pourvoir à son remboursement, a été adopté.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT - NOMINATION

- Monsieur Olivier Latulippe a été nommé au poste d'inspecteur en bâtiment, en remplacement de Madame Johanie Bouchard, afin d'appliquer les règlements d'urbanisme, des nuisances et des installations septiques, à raison de 2 jours par semaine, soit les lundis et jeudis.

PROJET DE RÈGLEMENT - MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

- Un nouveau règlement sera soumis prochainement afin de modifier le règlement de zonage numéro 751-09 dans le but d'ajouter, à la grille des usages et des constructions autorisés, les habitations bifamiliales jumelées dans les secteurs de zone R-18 et R-19.

BAL DES TUQUES - DÉPENSES

- La directrice du Service des loisirs et des communications a été mandatée pour l'organisation du bal des tuques qui se déroulera le 9 février 2018, et, a été autorisée à effectuer une dépense maximale de 5 500 $ plus taxes.

LES POINTS SAILLANTS DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 5 DÉCEMBRE 2017

SUBVENTION - ORGANISME

- Une aide financière de 300 $ a été accordée à Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu.

ÉCHANGE DE VŒUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE - INVITATION

- Les membres du conseil échangeront leurs vœux de bonne année avec ses citoyens le 14 janvier 2018, de 10 h à midi, offrant pour l'occasion un léger goûter au montant approximatif de 200 $ plus taxes.

LUMIÈRE DE RUE - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE POTENCE

- Le directeur des travaux publics et de l'urbanisme a été mandaté à faire l'acquisition du matériel nécessaire pour l'installation d'une potence avec lumière de type DEL sur le poteau situé sur le lot 4 149 861, face à la rue Guertin, pour un montant approximatif de 739,24 $ incluant les taxes.

ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET CARACTÉRISATION DES SOLS SUR UNE PARTIE DE LA RUE BÉDARD

- Le directeur des travaux publics et de l'urbanisme a été autorisé à mandater la compagnie « Laboratoire GS inc. » pour la réalisation d'une étude géotechnique et la caractérisation des sols sur une partie de la rue Bédard au montant de 6 780 $ plus taxes.

FLEURONS DU QUÉBEC - ADHÉSION

- Le Conseil municipal a décidé, pour l'intérêt des citoyens, de renouveler son adhésion à l'organisme « Fleurons du Québec » au montant de 1 158 $ plus taxes.

Vous pouvez consulter l'intégralité des procès-verbaux sur notre site Internet www.msjb.qc.ca, voir « La Municipalité et son conseil » et cliquez sur « greffe.

MONORGANIBAC.CA

D'OÙ VIENT LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

La décision de valoriser les matières organiques découle des orientations du gouvernement du Québec qui visent le bannissement des matières organiques des sites d'enfouissements d'ici 2022. L'objectif fondamental est donc d'éliminer une seule matière résiduelle au Québec, le résidu ultime.

Les avantages de la collecte des matières organiques sont les suivants :

- Favorise la réduction de la quantité de déchets envoyés dans les sites d'enfouissements.
- Valorise les matières organiques en énergie et en fertilisants organiques grâce aux procédés de biométhanisation et de compostage.
- Diminue les gaz à effet de serre.
- Crée un marché énergétique vert par la production de biogaz.

TROUSSE DE DÉPART

ORGANIBAC

(bac roulant brun de 240 ou 360 litres)

L'Organibac est destiné à recueillir les matières organiques (dans un sac en papier ou en vrac). Le jour de la collecte, placez-le en bordure de rue, avant 7h le matin. Orientez la poignée et les roues vers votre résidence. Assurez-vous que le couvercle du bac est complètement fermé et que rien n'est déposé sur le dessus. Rappelez-vous que votre Organibac ne doit pas être placé dans la rue ou sur la piste cyclable.

BAC DE CUISINE

Distribué à tous les propriétaires et locataires. Il sert à recueillir les résidus alimentaires qui seront par la suite transvidés dans le bac roulant.

À VOS MARQUES... PRÊT... TRIEZ!

Votre Organibac est très gourmand, heureusement son régime alimentaire est fondamentalement simple! Vous pourrez y déposer :

- tout ce qui se mange;
- tous les papiers et les cartons qui sont souillés par des aliments;
- tous les résidus de jardinage.

Les **matières favorites** de votre Organibac :

DANS LA CUISINE

DANS LE JARDIN

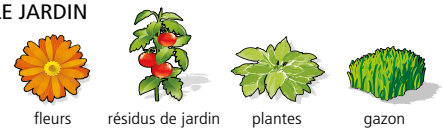

AUTRES

Votre Organibac ne peut malheureusement pas tout digérer... il faut respecter quelques règles :

- les matières recyclables vont encore et toujours dans le bac bleu;
- les matières qui font déjà l'objet d'une collecte spécifique n'ont pas leur place dans votre Organibac (chaume, feuilles mortes, sapins de Noël, etc.);
- les matières qui contiennent des liquides biologiques (sang, urine, excrément, etc.) sont refusées, à l'exception des couches pour bébé.

Les **matières refusées** dans votre Organibac :

DANS LA MAISON

DANS LE JARDIN

AUTRES

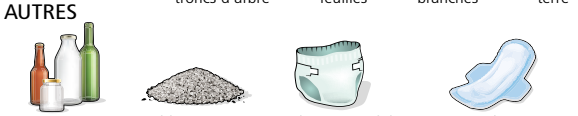

Consultez le **www.monorganibac.ca** pour les listes complètes des matières acceptées et refusées.

QU'EST-CE QUE LA MAISON DES JEUNES LE REPÈRE?

C'est un milieu d'accueil et d'appartenance à partir duquel les adolescents et les adolescentes peuvent collectivement prendre en charge leur temps de loisirs, vivre une dynamique de groupe enrichissante, faire différents apprentissages ainsi que développer leur potentiel personnel et social. C'est un peu comme le prolongement du coin de la rue, un lieu où l'on se retrouve entre amis pour flâner, rire, jouer, danser, jaser, rêver, s'informer et réaliser des projets.

Elle offre aux jeunes la possibilité de participer à des activités de loisirs culturels, artistiques et sportifs, des soirées thématiques (jeux vidéo, jeux de société, improvisation, etc), des ateliers de prévention, de sensibilisation et d'information, des ateliers culinaires, etc. De plus, une programmation diversifiée est offerte sur une base mensuelle.

L'équipe d'animation est composée de quatre animatrices et d'une responsable des activités de loisirs qui les chapeaute. Considérant que les jeunes sont les principaux acteurs de leur développement et de leur intégration à la société, les intervenants misent sur leurs forces individuelles et collectives pour les aider à se réaliser.

Les jeunes qui fréquentent Le Repère s'impliquent dans la communauté. Seulement en 2017, c'est à eux que les citoyens doivent le populaire Chalet hanté du 31 octobre et la cantine de la Fête nationale.

Suivez-nous sur Facebook

CHALET DES LOISIRS 3155, rue Gadbois
Mardi au jeudi de 18 h à 21 h | Vendredi et samedi de 18 h à 23 h

INTÉGRATION DES ÉLÈVES DE 6e ANNÉE
Mardi et Jeudi de 15 h à 17 h (à compter du 22 janvier 2018)
Aide aux devoirs, activités libres et dirigées.

JANVIER 2018

DATE	HEURE	ACTIVITÉ
4	18 h à 21 h	Fabrication de neige artificielle
5	18 h à 23 h	Atelier culinaire « *Cake POP* »
6	18 h à 23 h	Ping pong
10	18 h à 21 h	Jeux de société
12	18 h à 23 h	Gym libre - École de l'Amitié
13	18 h à 23 h	Rallye photos
16	18 h à 21 h	Pimp ta poutine
18	18 h à 21 h	Fabrication de bonhommes de neige
20	18 h à 23 h	Activités hivernales
23	18 h à 21 h	Chocolat chaud et discussions
24	18 h à 21 h	Soirée expériences scientifiques
26	18 h à 23 h	Souper pizza
27	18 h à 23 h	Soirée de filles : films et pyjama
30	18 h à 21 h	Hockey

FÉVRIER 2018

DATE	HEURE	ACTIVITÉ
1	18 h à 21 h	Fabrication de baumes à lèvres
3	18 h à 23 h	Musique et feu extérieur
6	18 h à 21 h	Jeux de société
7	18 h à 21 h	Jeux vidéos
9	18 h à 21 h	Bal des tuques
10	18 h à 23 h	Fabrication de truffes Oréo
14	18 h à 21 h	Saint-Valentin
15	18 h à 21 h	Sortie au Mont-St-Bruno
17	18 h à 23 h	Soirée de garçons : soirée NHL
20	18 h à 23 h	Atelier culinaire – Boules d'énergie
21	19 h à 21 h	Atelier « *sexting* » Organisme Arc-en-ciel
23	18 h à 23 h	Souper pizza
24	18 h à 23 h	Gym libre - École de l'Amitié
27	18 h à 21 h	Hockey
28	18 h à 21 h	Soirée« *Just Dance* »

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

ADRESSE
3090, rue Principale (Rez-de-jardin)

INTERNET
www.mabibliotheque.ca/baptiste/

HORAIRE
Lundi et mardi : 14 h à 16 h 30
Mercredi : 9 h 30 à 12 h et 18 h 30 à 21 h
Jeudi : 18 h 30 à 21 h
Samedi : 9 h 30 à 12 h

LA BIBLIOTHÈQUE SERA OUVERTE À PARTIR DU 6 JANVIER. MERCI À TOUS NOS BÉNÉVOLES !

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES QU'EST-CE QUE C'EST?

Des livres, des journaux, des revues numériques, de la musique, de la formation, de l'aide pour l'emploi, pour la généalogie, les proches aidants, des films et des reportages documentaires.

pretnumerique.cc
OverDrive

Parcourez notre vaste sélection de livres numériques en français et en anglais.

protegezvous

Bien choisir, tout en économisant temps et argen.

rb digital

Nouvelle plateforme qui vous donne accès sans frais à plusieurs des meilleures revues québécoises, canadiennes et américaines.

LIBRARY PRESS DISPLAY

Un accès instantané à plus de 5 000 journaux et revues de 100 pays en 60 langues. Des titres canadiens comprenant La Presse, Le Journal de Montréal, The Globe and Mail, Montreal Gazette, et bien d'autres. À l'échelle mondiale, vous pouvez lire des journaux comme USA Today, The Guardian et Le Figaro.

COIN JEUX ET JOUETS POUR LES TOUT-PETITS À LA BIBLIOTHÈQUE.

Un coin jeux est disponible pour les tout-petits, le mercredi et samedi matin de 9 h 30 à 12 h. À la bibliothèque, on regarde les livres et on peut également jouer !

PRÊT DE LIVRE À DOMICILE

Vous êtes une personne âgée, à mobilité réduite ?

Aimeriez-vous bénéficier d'un prêt de livres à domicile ? Ce service est maintenant disponible. Faites-en la demande !

JANVIER

Exposition du 10 janvier au 4 février
EN TOUTE HUMANITÉ
Projet photographique valorisant l'action des organismes d'action communautaire autonome de la Vallée-du-Richelieu.

FÉVRIER

Samedi, le 3 février à 10 h GRATUIT
MIKALOU L'ÉCUREUIL
pour les enfants de 2 à 7 ans.
« Un ami », une belle histoire d'amitié et de gros câlins.
Réservation à la bibliothèque au 450 467-1786.

À SURVEILLER EN FÉVRIER

La bibliothèque municipale offrira le prêt de trousses d'éveil à la lecture et de préparation à la maternelle.

PROGRAMMATION DES LOISIR

Inscription requise en ligne dès le 1er janvier Aucun cours durant la semaine de relâche (4 au 10 mars) et la fin de semaine de Pâques.

ACTIVITÉ	LIEU	JOUR/HEURE	ESSAI LIBRE	DURÉE	COÛT
Badminton libre	École de l'Amitié	Lundi 19 h à 21 h	15 janvier	29 janvier au 16 avril 10 semaines	50 $
Chorale féminine	Centre communautaire	Jeudi 18 h 30 à 20 h	18 janvier	1 février au 12 avril 10 semaines	150 $
Crochet et tricot avec Hélène Bardier	Bibliothèque	Mercredi 14 h à 15 h	17 janvier	31 janvier au 25 avril 12 semaines	50 $
Danse en ligne avec Gaetane Boulet	Centre communautaire	Mercredi 10 h à 12 h	17 janvier	31 janvier au 25 avril 12 semaines	50 $
Karaté **5 à 12 ans** avec Lucie Durivage	Centre communautaire	Mardi 18 h 30 à 19 h 30	16 janvier	30 janvier au 24 avril 12 semaines	65 $
Karaté **13 ans +** avec Lucie Durivage	Centre communautaire	Mercredi 18 h 30 à 19 h 45	17 janvier	31 janvier au 25 avril 12 semaines	65 $
Soccer avec Patrick Fiset et Antoine Fiset	École de l'Amitié	Dimanche 10 h à 11 h 30	21 janvier	4 février au 22 avril 10 semaines	50 $
Yoga avec Raphael Passaro	Centre communautaire	Lundi 19 h à 20 h 15	15 janvier	29 janvier au 16 avril 10 semaines	115 $
Zumba avec Élizabeth Aranda	Centre communautaire	Jeudi 19 h à 20 h	18 janvier	1 février au 12 avril 10 semaines	60 $

AUTRES ACTIVITÉS	JOUR/HEURE	LIEU	COÛT
ATELIERS GOURMANDS			
La dégustation de vin Avec Monique St-Arnaud (18 ans et plus) Cet atelier vous propose une immersion dans le monde du vin et de la dégustation. L'objectif est d'apprendre, de stimuler les sens, de discuter des vins et d'échanger.	Mercredi 17 janvier 18 h 30 à 21 h 30	Vignoble Les Murmures (2750 Rue Noiseux)	80$/personne (incluant 5 dégustations de vins et produits du terroir)
Enrobage et décoration de suçons de guimauve Avec Linda Campagna Atelier parent/enfant (5 à 12 ans)	Samedi 3 février 13 h à 14 h 30	Chocolats Campagna (3295 B Rue Principale)	15$ (1 parent/1 enfant)
Fabrication de biscuits Avec Annabelle Beauchamp Atelier parent/enfant (5 à 12 ans) Cuisine des petites gâteries sucrées dans le cadre de la Saint-Valentin! Fabrication et décorations de biscuits.	Samedi 10 février 15 h 30 à 17 h	Café Rustique (3238 Rue Principale)	15$ (1 parent/1 enfant)

Date limite d'inscription : 7 jours avant l'activité

PATINOIRES EXTÉRIEURES

J'aime patiner

Parc des loisirs
3155, rue Gadbois

L'accès aux patinoires extérieures est gratuit pour tous. Différents services sont offerts, tels que patinage libre et hockey, musique d'ambiance, chalet, surveillant, prêt d'équipement pour les sports de glace, vestiaires et toilettes.

LORS DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES, LA PATINOIRE SERA OUVERTE DÈS 13 H!
Horaire congés scolaires : 29 et 30 janvier, 16 et 19 février 2018.

QUAND PEUT-ON PATINER?

NOUVEAUTÉ!

Surveillez les drapeaux.

Si le **DRAPEAU VERT** est hissé, vous pouvez y accéder en toute sécurité.

Si le **DRAPEAU JAUNE** est hissé, vous pouvez y accéder, l'état de la glace est jugé passable.

Si le **DRAPEAU ROUGE** est hissé, c'est que la glace est impraticable et non sécuritaire. Il est interdit de s'y aventurer dans de telles conditions.

Horaire régulier de la patinoire

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
10 h à 21 h	15 h à 21 h	15 h à 21 h	15 h à 21 h	15 h à 21 h	15 h à 22 h	10 h à 22 h

Les horaires sont modifiables sans préavis, selon les conditions météorologiques.

INSCRIPTIONS LIGUES RÉCRÉATIVES SOCCER JEUNESSE 2018

Horaire variable de la mi-mai à la mi-août. Vous recevrez un appel téléphonique pour vous informer de la date de la première pratique. L'horaire de la saison de votre enfant vous sera remis lors des premières pratiques et sera également disponible sur le site Internet de la municipalité. Les parties sont à 18 h 30 ou 19 h 45 selon la catégorie.

ENDROITS

Parc des loisirs (Saint-Jean-Baptiste) ainsi que dans les autres municipalités participantes à la Ligue de Soccer Montérégie (Saint-Damase, Saint-Paul-d'-Abbotsford, Roxton Pond, Ange-Gardien, Rougemont, Marieville, Sainte-Madeleine, Saint-Liboire, Saint-Valérien et Saint-Dominique), selon les divisions.

Inscriptions en ligne du 19 février au 10 mars via www.msjb.qc.ca

Inscriptions en personne et fabrication des passeports de saison de soccer, les 14 et 21 mars entre 18 h et 20 h au Chalet des loisirs (3155, rue Gadbois, Saint-Jean-Baptiste). Prévoir l'argent comptant ou chèque uniquement. Pour la fabrication des passeports, prévoir une photo format portefeuille et carte d'assurance maladie valide de votre enfant.

Un dépôt de 20 $ / inscription en chèque sera exigé pour le chandail de soccer.

Vous devez fournir à votre enfant : souliers de soccer, protège-tibia et bouteille d'eau.

CATÉGORIE	DATE DE NAISSANCE	ÂGE	COÛT AVANT LE 10 MARS	COÛT 10 MARS ET APRÈS	DÉPÔT POUR CHANDAIL
Novice (féminin-masculin)	1er octobre 2011 au 30 septembre 2013	5-6 ans	40$	50$	20$/personne
Atome (féminin-masculin)	1er octobre 2009 au 30 septembre 2011	7-8 ans	55$	65$	20$/personne
Moustique (féminin-masculin)	1er octobre 2007 au 30 septembre 2009	9-10 ans	55$	65$	20$/personne
Pee-wee (féminin-masculin)	1er octobre 2004 au 30 septembre 2007	11-13 ans	55$	65$	20$/personne
Bantam (féminin)	1er octobre 2001 au 30 septembre 2004	14-17 ans	60$	70$	20$/personne
Bantam (masculin)	1er octobre 2000 au 30 septembre 2004	14-16 ans	60$	70$	20$/personne

Rabais 50% sur l'inscription du troisième enfant et +. Applicable sur le plus bas tarif. Pour profiter du rabais, les inscriptions multiples doivent se faire au même moment. Chèques postdatés au plus tard le 21 mars 2018.

BÉNÉVOLES DE SOCCER recherchés pour la saison 2018

Chaque année, vos jeunes ont besoin de parents dévoués pour entraîner leur équipe. Les aptitudes recherchées sont la bonne humeur contagieuse, le dévouement et la disponibilité. Une formation technique est donnée pour vous outiller.

Pour information, communiquez au 450 467-1691, poste 2 ou lerepere@ msjb.qc.ca.

ARBITRES DE SOCCER recherchés pour la saison 2018

La Municipalité de Saint-Jean-Baptiste recherche activement des arbitres de soccer pour la saison de soccer 2018.

- Être disponible les soirs de semaine (mi-mai à mi-août);
- Suivre la formation obligatoire au cours du mois d'avril;
- Être âgé(e) de 12 ans et plus à partir du 1er mai.

Pour plus d'informations, communiquez au 450 467-1691, poste 2 ou lerepere@ msjb.qc.ca .

DU RESPECT ENVERS LES ENTRAÎNEURS BÉNÉVOLES

Sans les entraîneurs bénévoles, il n'y aurait pas toutes les activités sportives offertes à vos jeunes. Dans la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste, comme ailleurs, essayons d'éviter la critique facile et peu constructive. En tant que parents compréhensifs, nous sommes tous invités à respecter les entraîneurs bénévoles qui donnent de leur temps. Témoignons-leur notre gratitude et appuyons-les dans leur fonction d'entraîneur.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EN CAMP DE JOUR

À chaque année, le Service des loisirs et des communications tente de prévoir les besoins en ressources humaines pour encadrer les enfants le plus sécuritairement possible. À cet effet, des normes sont établies en ce qui a trait aux ratios. Puisque certains enfants présentent des besoins d'encadrement plus serrés, il est primordial que vous nous transmettiez ces informations.

Saviez-vous qu'il existe une Table de concertation sur l'intégration au camp de jour des enfants ayant des besoins particuliers? Zone Loisirs Montérégie coordonne le programme d'accompagnement : « Chouette, moi aussi je vais au camp de jour! ». Complètement confidentiel, ce programme permet à la municipalité de mieux se préparer à accueillir adéquatement votre enfant au camp de jour. Votre enfant présente des besoins particuliers? Ce programme s'applique aussi pour les enfants qui arrêtent leur médication durant la saison estivale. N'hésitez pas à visiter le site Internet de la municipalité et remplir le formulaire du programme « Chouette, moi aussi je vais au camp de jour! » avant le 26 janvier 2018.

SPÉCIAL - SEMAINE DE RELÂCHE

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ. AUCUNE INSCRIPTION TARDIVE NE SERA ACCEPTÉE.

CAMP DE JOUR- SEMAINE DE RELÂCHE

Inscription en ligne dès le 15 janvier.

Enfants âgés entre 5 et 12 ans (maternelle à 6e année)

HORAIRE DU SERVICE DE GARDE : 6 h 45 à 9 h et de 16 h à 18 h
HORAIRE SERVICE ANIMATION : 9 h à 16 h

SERVICE DISPONIBLE POUR LES RÉSIDENTS SEULEMENT.

	LUNDI 5 MARS	MARDI 6 MARS	MERCREDI 7 MARS	JEUDI 8 MARS	VENDREDI 9 MARS
SORTIES	Centre d'amusement familial Zükari	Zoo de Granby	Bfly et Cinéma	Super Glissades St-Jean-de-Matha	Sportira cage
TARIF PAR SORTIE	25 $	25 $	25 $	25 $	25 $
TARIF POUR LE SERVICE DE GARDE	5 $	5 $	5 $	5 $	5 $
FORFAIT 5 SORTIES (sans service de garde)	115 $				
FORFAIT 5 SORTIES et service de garde	140 $				

Date limite d'inscription : 16 février

ACTIVITÉS PARENT-ENFANT

ACTIVITÉ	JOUR	HEURE	ENDROIT	COÛT
Fabrication et décoration de cupcakes Avec Annabelle Beauchamp Atelier parent/enfant (5 à 12 ans) On sait tous que ce gâteau se déguste en premier avec les yeux ! Viens confectionner et décorer tes propres cupcakes.	Mardi 6 mars	15 h 30 à 17 h	Café Rustique (3238 Rue Principale)	15$ (1 parent/1 enfant)

Date limite d'inscription : 27 février

PROGRAMMATION FAMILIALE ET GRATUITE

Aucune inscription requise

BADMINTON EN FAMILLE

Vendredi 9 mars
de 19 h à 20 h 15

École de l'Amitié

Les participants doivent prévoir leurs équipements (raquette et volants). Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Un maximum de deux enfants pour un adulte.

CINÉMA EN PYJAMA

Samedi 10 mars de 10 h à 12 h

Centre communautaire

Enfile ton pyjama et viens manger du maïs soufflé tout en assistant à la projection d'un film primeur pour enfants entre amis ou en famille.

Surveillez le site Internet de la municipalité pour connaître le titre du film.

Maïs soufflé distribué gratuitement.

PROGRAMMATION DE LA MAISON DES JEUNES (12-17 ANS)

Gratuite et sans inscription requise

VENDREDI 2 MARS 18 H À 23 H	SAMEDI 3 MARS 18 H À 23 H	MARDI 6 MARS 18 H À 21 H	MERCREDI 7 MARS 18 H À 23 H	JEUDI 8 MARS 18 H À 21 H	VENDREDI 9 MARS 18 H À 23 H	SAMEDI 10 MARS 18 H À 23 H
Jeux de société Tu peux apporter tes jeux de société.	Jeux extérieurs Prévoir des vêtements chauds.	Activités artistiques	Soirée films et pyjamas Arrive en pyjama.	Cours karaté Auto-défense 20 h Prévoir des vêtements légers	Soirée jeux vidéo	Souper pizza

DÉJEUNERS-CAUSERIES

C'est un rendez-vous mensuel destiné aux 50 ans et plus à 9 h au Centre communautaire.

Information : Madame Claire Thibault | 450 464-7859
Coût : 3 $

9 JANVIER

L'alimentation après 50 ans

Cette présentation animée par Claire Leduc, nutritionniste à la Direction des Programmes de Santé Public du CISSS de la Montérégie-Est, passe en revue les principaux changements physiologiques qui surviennent avec l'âge et affectent notre santé et notre état nutritionnel. Des conseils pour y remédier vous permettront d'améliorer votre santé et qualité de vie !

13 FÉVRIER

Naturopathie, Homéopathie et Énergétique

Ces trois approches en soins naturels ont beaucoup en commun, mais quelle est la spécificité de chacune. Venez découvrir avec Johanne Voghel n.d., l'origine et la complémentarité de ces soins. Après un bref survol de la situation de ces approches au Québec, au Canada et ailleurs, l'animatrice vous présentera quelques outils naturopathiques, homéopathiques et énergétiques à utiliser pour vous et vos proches au quotidien.

ENTENTE INTERMUNICIPALE

PROGRAMMATION AQUATIQUE

Les ententes entre la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste et les villes de Marieville et Saint-Césaire vous permettent de bénéficier de la tarification préférentielle de résident.

PISCINE INTÉRIEURE DE L'ÉCOLE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE

677, rue Desjardins à Marieville
Programmation disponible au **www.ville.marieville.qc.ca**

COMPLEXE SPORTIF DESJARDINS VILLE DE SAINT-CÉSAIRE

1109, avenue Saint-Paul
Programmation disponible au **www.ville.saint-cesaire.qc.ca**

HOCKEY MINEUR

www.jeunesriverains.ca | 514 346-1090

Toute demande d'information ou d'inscription doit être faite auprès du Comité des jeunes riverains du Mont-Saint-Hilaire sis au 550, rue Jolliet à Mont-Saint-Hilaire.

CLUB DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE ARABESQUE

www.gymnastiquearabesque.ca | 450 464-5366

Le Club de gymnastique artistique Arabesque offre des cours de niveau récréatif et compétitif en plus d'offrir de la gymnastique libre et introduction pour les tout-petits. Le Club, localisé à Beloeil en Montérégie sur la rive sud de Montréal, a établi un partenariat avec certaines villes, dont Saint-Jean-Baptiste pour la mise en place d'un gymnase permanent.

Pour plus d'information sur leur programmation, communiquez avec l'organisme.

EST-CE QUE VOTRE ENFANT DORT SUFFISAMMENT?

SAVIEZ-VOUS QUE près du tiers des enfants canadiens d'âge scolaire manquent de sommeil? La nuit de sommeil des enfants a diminué de 30 à 60 minutes au cours de la dernière décennie. La diminution de l'exercice physique combiné à l'augmentation du temps passé devant les écrans serait à l'origine de cette diminution. Bref, les enfants sont « trop fatigués » pour faire suffisamment d'activité physique le jour et ne sont pas assez actifs pour être fatigués le soir.

Recommendations							
Âges	0-3 mois	4-11 mois	1-2 ans	3-5 ans	6-13 ans	14-17 ans	18 ans +
	14 - 17 h	12 - 15 h	11 - 14 h	10 - 13 h	9 - 11 h	8 - 10 h	7 - 9 h

LE MANQUE DE SOMMEIL AUGMENTE :

- L'hyperactivité
- L'impulsivité
- L'inattention
- Les difficultés à résoudre des problèmes
- Les risques d'obésité, de diabète et d'hypertension

L'activité physique quotidienne reste le moyen le plus naturel de favoriser le sommeil des enfants. Encouragez-les à bouger, à jouer dehors et à dépenser leur énergie, pour leur permettre de bien dormir et ainsi augmenter leur capacité de concentration en classe.

BIEN BOUGER POUR BIEN DORMIR, BIEN DORMIR POUR BIEN BOUGER!

RÉFÉRENCE

* ParticipACTION 2016 : https://www.participaction.com/fr-ca/leadership-éclairé/bulletin-departicipaction/2016

Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario : www.cheo.on.ca/fr/Sommeil-adolescents

Suivez-nous sur : info SVP.ca

l'arc-en-ciel PRÉVENTION DES DÉPENDANCES

POUR UNE VALLÉE EN FORME

L'arc-en-ciel - Prévention des dépendances
info@preventionarcenciel.org
preventionarcenciel.org
450 446-1661

Pour une Vallée en forme : Saines habitudes de vie
valleeenforme@gmail.com
preventionarcenciel.org/saines-habitudes-de-vie/
438 399-6511

Pour une Vallée en forme

GROUPE SCOUT 4E L'AVENIR INC.

450 262-1042 | www. 4elavenir.com | scout@4elavenir.com

Vos jeunes aiment jouer, bouger, apprendre, partager, s'impliquer, et plus encore ? Alors, le mouvement scout peut répondre à leurs attentes.

UNITÉ CATÉGORIE	CLIENTÈLE	HORAIRE	RESPONSABLE
Castors 4e La colonie « Pleine Lune »	Garçons et filles I 7 et 8 ans	Les vendredis, de 19 h à 21 h	Lucie Faucher
Louveteaux 4e La meute « Harfang des Neiges »	Garçons et filles I 9 à 11 ans	Les vendredis, de 19 h à 21 h 30	Nancy Lavallé
Aventuriers 4e La troupe « Les Ours Polaires »	Garçons et filles I 12 à 17 ans	Les vendredis, de 19 h à 21 h 30	Denis Labrecque

Pour en savoir plus et profiter de l'essai gratuit, communiquez avec l'organisme dès maintenant

FADOQ

Information : Madame Noella Breton | 450 446-6439
poulin.chantal@videotron.ca

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES
Les mercredis de 13 h 30 à 16 h 30

DANSE
Les 3e et 5e samedis
avec la musique de Monsieur Robert Thibaudeau

BINGO
Les jeudis à 19 h 30

Ces activités se déroulent au Centre communautaire

PRIX CLAUDE CÔTÉ REMIT AUX POMPIERS DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les pompiers ont reçu cette année le prix hommage Claude Côté en raison de leur implication pour la campagne de financement pour les grands brûlés. Le comité de sélection a été impressionné par les 22 550 $ remis à la fondation venant en aide aux grands brûlés en 7 ans.

Félicitations à vous, messieurs, de faire une différence dans la vie de ces gens! Et une partie de ce prix revient aussi à toutes les personnes qui ont gentiment baissé leur vitre d'auto et déposé quelques pièces de monnaie dans les chaudières!

VIE ACTIVE

Information : Madame Gisèle Robert | 450 446-8838

Horaire : lundi et jeudi à 9 h 15

Endroit : Centre communautaire

GRATUIT

Bonne et heureuse année!

COMPTOIR D'ENTRAIDE

3058, rue Principale | 450 536- 1551

Nous étions avec vous en 2017, nous travaillerons avec vous et pour vous en 2018!

Venez acheter chez-nous, les bénévoles du Comptoir d'entraide de Saint-Jean-Baptiste vous attendent

Horaire du comptoir d'entraide
Lundi et mardi : 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 18 h à 20 h | Samedi : 10 h à 12 h

Suivez-nous sur notre page Facebook

PRÉSENTATION D'UN ORGANISME

MILLE ET UNE RUES

UN SERVICE MÉCONNU DE LA POPULATION

Le nom **Mille et une rues** ne vous dit peut-être rien mais si on vous parle des travailleurs de rue, là c'est autre chose. Le service travailleur de rue existe depuis plus de dix ans dans notre région. Le travail de rue dans plusieurs municipalités de la MRC de la Vallée-du-Richelieu est possible grâce à cet organisme, qui chapeaute leur travail.

Ses principaux objectifs consistent à :

- exercer une présence régulière et continue dans le milieu pour servir de repère et réduire la marginalisation et l'exclusion sociale,
- sensibiliser les gens de la rue à adopter et maintenir des comportements sécuritaires et non abusifs en regard de leur santé mentale et physique,
- mener des actions à caractère informatif, préventif et éducatif tant auprès des personnes que du milieu,
- accompagner les personnes en situation de crise ou de déséquilibre,
- référencer vers des services pouvant être utiles aux individus.

Le travail du travailleur de rue est un moyen d'action qui touche la psychologie, le travail social, le développement et l'animation communautaire. Le travail de rue vise une action à la fois individuelle et collective dans le but de donner aux personnes la possibilité de reprendre du pouvoir sur leur vie.

Le travailleur de rue est un intervenant généraliste qui exerce une pratique intégrée au milieu de vie des personnes de tous les âges vivant des situations particulièrement difficiles. Il est rattaché à un organisme ayant pour mandat le travail de rue. Son rôle est d'identifier des personnes présentant des comportements à risque afin de trouver ensemble les moyens d'avoir davantage d'emprise sur ce qui leur arrive. La pratique du travail de rue peut donc prendre des formes multiples, mais il consiste surtout à créer un lien significatif avec les individus ou les groupes, à gagner leur confiance et surtout recevoir leurs confidences. Il intervient à deux niveaux : prévention et services, et ce, autant sur le plan individuel que collectif.

La notion de généraliste est capitale puisque l'intervention du travailleur de rue repose sur sa présence sur le terrain et son enracinement dans le milieu de vie des personnes en rupture sociale. Par la suite, le travailleur de rue guide les personnes vers les autres praticiens qui pourront répondre aux besoins des personnes accompagnées.

Aujourd'hui, quatre travailleurs de rue sillonnent le territoire de la Vallée-du-Richelieu dont un dédié spécifiquement aux municipalités rurales. Près de 300 interventions ont été répertoriées de juillet 2016 à mars 2017 en ruralité.

Vous connaissez quelqu'un qui aurait besoin d'aide? N'hésitez pas à lui donner le numéro de Vincent soit le **514 919-4481**. Prendre note que toutes les interventions de l'organisme sont faites sur une base volontaire.

LA MUNICIPALITÉ FIÈRE DE SES ENTREPRISES LOCALES

BMR

3200, rue Bédard
Date de fondation de l'entreprise : 1996
Nombre d'employés : 15
www.quicailleriebg.com

Les parents de la famille Bellavance, Madame Huguette Bellavance et Monsieur Raoul Bellavance, sont tous deux à Saint-Jean-Baptiste depuis fort longtemps : madame y est née et monsieur s'y est établi en 1969. Les parents et leurs six enfants ont grandi sur une ferme laitière et des terres agricoles. Madame Suzie Bellavance et Monsieur Bruno Bellavance, cadets de cette famille, sont, actuellement, les seuls propriétaires de l'entreprise.

Dès son jeune âge, Madame Suzie Bellavance avait un intérêt marqué pour la comptabilité. Elle s'assoyait au bureau de l'entreprise agricole familiale pour aider sa mère. Elle adorait comptabiliser les colonnes de chiffres. Petit à petit, sa mère lui assignait quelques tâches connexes, ce qui lui permettait de passer plus de temps pour jouer à la comptable. C'est donc dans cette voie qu'elle poursuivit ses études.

En 1996, c'est avec l'aide des parents Bellavance que la Quincaillerie et Matériaux B.G. inc. fut fondée. Les actionnaires fondateurs étaient Monsieur Yvan Gemme, Monsieur Michel Bellavance et Madame Suzie Bellavance, d'où le B.G de la signature de l'entreprise. Quincaillerie et Matériaux B.G s'est joint à la bannière BMR. Les fondateurs de l'entreprise se sont sentis interpellés par les valeurs prônées par la filiale, qui d'ailleurs fête leurs 50 ans cette année. Dès le début, la famille et des amis participèrent à l'aménagement des locaux acquis.

Seulement quelques mois après la fondation de l'entreprise, Monsieur Yvan Gemme cède ses actions, laissant Michel et Suzie copropriétaires.

Durant cette même période, Monsieur Bruno Bellavance, qui travaillait en vue de prendre les rênes de la ferme familiale, venait au commerce pour donner un coup de main. Monsieur Raoul Bellavance, en bon père de famille, constatait l'engouement de son fils envers le commerce de détail. Il lui fit comprendre que la combinaison des deux emplois serait impossible. C'est donc en 1997, après une discussion familiale impliquant les parents, Michel, Suzie et Bruno, que celui-ci devint partenaire de l'entreprise. Bruno était un quincailler passionné. Il travaillait avec acharnement à apprendre les rudiments de la construction.

En 2001, constatant que sa clientèle grandissait et aussi pour mieux la servir, des investissements étaient nécessaires en vue d'une augmentation de la superficie du commerce, passant de 4 200 pi^2 à 7 500 pi^2.

En 2007, Monsieur Michel Bellavance quitte l'entreprise pour relever de nouveaux défis. Depuis, Bruno et Suzie demeurent les seuls propriétaires.

En 2015, toujours dans le but de répondre aux besoins de leur précieuse clientèle, un nouvel agrandissement rend la superficie du commerce à 8 700 pi^2. Ce second agrandissement permet aux propriétaires de compléter des gammes de produits existantes. C'est aussi à ce moment que les propriétaires ajoutent de nouveaux produits tels des pièces de véhicules récréatifs, des produits d'acériculture, etc. La cure de rajeunissement de la façade de l'entreprise se fait au même moment. Ces travaux leur permettent de représenter fièrement le groupement BMR.

Aujourd'hui, soit 21 ans plus tard, leurs objectifs demeurent les mêmes ; être à l'écoute de leur clientèle, offrir un service personnalisé, accueillir ses clients chaleureusement et bien sûr, proposer des prix compétitifs. Cette belle aventure a été possible grâce à la confiance des parents Bellavance, à la clientèle grandissante ainsi qu'au grand dévouement des employés.

Les propriétaires souhaitent profiter de cette vitrine pour remercier chaleureusement sa clientèle de votre confiance accordée envers eux et envers leur équipe. Ils souhaitent aussi dire MERCI à leurs employés, qui forment une belle équipe dynamique et qui s'affairent tous les jours à répondre aux besoins de la clientèle.

Connaissez-vous le Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2017-2022 du gouvernement provincial?

Bien que le plan d'action traite de la maltraitance, une section spécifique à la bientraitance est rédigée, ce qui apporte une connotation plus positive et novatrice.

L'approche de la bientraitance a pris naissance en France, vers la fin des années 1990, dans le contexte de la protection de l'enfance. Ce sont les membres du Comité de pilotage de « l'Opération pouponnière », mis en place par le gouvernement français afin d'accueillir les jeunes enfants maltraités par leurs parents ou par une institution d'accueil, qui ont utilisé cette approche pour la première fois. Cette dernière s'est par la suite étendue aux soins auprès des personnes aînées et des personnes handicapées au milieu des années 2000.

Le gouvernement français et les agences de santé l'ont d'ailleurs utilisée afin de mettre en place, en 2007, le Plan de développement de la bientraitance et de renforcement de la lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées et les personnes handicapées.

La définition de la bientraitance que le gouvernement du Québec se donne dans le cadre du présent plan d'action s'applique à tous les contextes, à tous les milieux de vie et vise toute personne aînée, qu'elle soit en situation de vulnérabilité ou non. En ce sens, elle dépasse largement la bientraitance dans un contexte de soins, aspect davantage réfléchi et étudié par différents auteurs. Elle se définit comme suit :

La bientraitance vise le bien-être, le respect de la dignité, l'épanouissement, l'estime de soi, l'inclusion et la sécurité de la personne. Elle s'exprime par des attentions, des attitudes, des actions et des pratiques respectueuses des valeurs, de la culture, des croyances, du parcours de vie, de la singularité et des droits et libertés de la personne aînée.

Le premier Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées (PAM) est né de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, qui a eu lieu en 2007. Les témoignages des quelque 4 000 participants, des citoyennes et des citoyens de tous les âges et des groupes et organismes sensibles aux conditions de vie des aînés, ont mis en lumière la nécessité qu'une action gouvernementale soit mise en place pour lutter contre les abus et la maltraitance à l'égard des personnes aînées. Plusieurs recommandations avaient également été émises pour que l'on y parvienne, notamment celles de briser le silence sur les situations d'abus et de maltraitance, de changer les mentalités pour mieux repérer les situations potentielles d'abus et de maltraitance, de mieux connaître les situations d'abus et de maltraitance et d'offrir un meilleur soutien.

Par le déploiement d'un deuxième plan d'action, le gouvernement du Québec réitère son engagement à répondre aux préoccupations de la population en continuant à lutter contre la maltraitance envers les personnes aînées dans tous les milieux et en encourageant les comportements bientraitants, afin de jeter les bases d'une société plus juste, inclusive, saine et sécuritaire.

Aujourd'hui, le gouvernement est plus fort des acquis des dernières années. Le déploiement des mesures comprises dans le Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2010-2015, reconduit jusqu'en 2017, a permis d'atteindre les trois objectifs principaux suivants :

- Faire connaître et reconnaître le phénomène de la maltraitance par les personnes aînées elles-mêmes, par leurs proches, par les intervenants et par la population en général;
- Renforcer la cohérence et la complémentarité des actions menées par les partenaires venant de différents milieux;
- Améliorer les connaissances sur le phénomène de la maltraitance.

L'atteinte de ces objectifs a notamment permis l'augmentation substantielle des connaissances de ce phénomène par la création d'une chaire de recherche entièrement consacrée à la question. Par ailleurs, les actions du plan ont aussi permis d'assurer une meilleure coordination et une harmonisation des initiatives, notamment par la mise sur pied d'une équipe de coordonnateurs régionaux spécialisés en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées. La mise en service de la Ligne nationale d'écoute et de référence **Aide Abus Aînés** a également permis de bonifier l'offre de services disponibles.

Les orientations qui ont été établies pour faire suite au processus de consultation seront présentées dans la prochaine édition du Journal La Criée.

SOURCE : www.mfa.gouv.qc.ca

UN CITOYEN D'EXCEPTION

Cette rubrique souhaite mettre en valeur l'implication d'une personne de la municipalité. La qualité de vie de citoyens ne serait pas la même sans le travail sans égal de ces personnes impliquées.

Audrey-Anne Deslandes est une adolescente remplie d'énergie et d'imagination. On ne peut s'ennuyer avec elle. Que ce soit par une blague, une référence douteuse ou qu'elle vous appelle d'un prénom qui n'est pas le vôtre, Audrey-Anne saura vous faire sourire et vous charmer.

Avant tout, Audrey-Anne est une personne incroyable. Nous sommes chanceux, ma famille et moi, de l'avoir dans notre vie. Elle nous permet de voir la vie d'un autre angle, de côtoyer ses parents extraordinaires et de mordre dans la vie. Sans elle, nous n'aurions eu la chance d'en apprendre autant sur les enfants avec des besoins particuliers et en faire un métier pour ma sœur et moi. Elle est un grand chapitre de notre vie. Un chapitre qu'on ne cesse de relire et d'agrémenter. Elle est une jeune fille qui nous donne le goût de vivre pleinement notre vie en la côtoyant.

Aussi, Audrey-Anne a su toucher la vie des gens de la municipalité par son passage au service de garde de l'école de l'Amitié et au camp de jour de Saint-Jean-Baptiste. Ces passages lui ont permis de se faire des amis, de mettre du bonheur dans la vie des intervenants autour d'elle et de sensibiliser les citoyens aux diversités de notre société. Sans elle, les jeunes de Saint-Jean-Baptiste ne seraient pas autant sensibilisés à la différence, car ils l'ont côtoyé de manière régulière et dans divers milieux de vie.

Audrey-Anne n'est pas uniquement exceptionnelle pour son charme incroyable ou pour l'impact qu'elle a eu sur la communauté de Saint-Jean-Baptiste, mais aussi parce qu'elle est une battante. Elle a dû passer à travers quelques opérations, divers diagnostics et plusieurs rendez-vous médicaux. Ceci l'a rendu la personne qu'elle est, forte et prête à affronter toutes les embuches de la vie. Toutes ces épreuves n'ont pas été évidentes pour les parents d'Audrey-Anne. Ceux-ci ont dû voir leur fille partir vers des salles d'opération dont ils n'avaient pas accès, attendre plusieurs heures avant d'avoir des nouvelles et penser aux pires scénarios qu'ils pouvaient s'imaginer. Malgré tout, ils ont su garder la tête haute et rester unis.

Audrey-Anne mérite entièrement le titre de Citoyenne d'exception pour tout ce que vous avez pu lire dans ce texte mais aussi, et surtout par l'exemple de force qu'elle incarne et par son sourire contagieux. Très peu de gens auraient pu suivre ses traces, et encore moins avec son attitude de guerrière.

Jessica Houston, son amie

Si vous connaissez un citoyen d'exception qui mérite d'être souligné, vous pouvez le faire via notre site Internet sous l'onglet Journal la Criée ou envoyer une lettre par la poste à l'Hôtel de ville avec la mention « Citoyen d'exception ».

LES PAGES DE NOTRE HISTOIRE

Dans le cadre d'une entente avec le ministère de la Culture et des Communications, il a été convenu de réaliser un inventaire du patrimoine bâti du territoire. En 2012, la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a mandaté la firme de consultants en patrimoine culturel et en muséologie, Bergeron Gagnon inc., pour effectuer cet inventaire. Au total, 1 028 biens ont été identifiés et répertoriés, dont 58 dans la municipalité de Saint-Jean-Baptiste. Ces biens sont des résidences, des bâtiments de ferme, des calvaires, des croix de chemin, des lieux de culte, etc. L'objectif derrière cet inventaire? Faire connaître et mettre en valeur les beautés patrimoniales du territoire.

L'évaluation de l'intérêt patrimonial de chacun des biens inventoriés s'est établie sur une série de critères : la valeur d'âge, la valeur d'art et d'architecture, la valeur d'authenticité, la valeur de contexte, la valeur d'usage, la valeur historique ainsi que la valeur de rareté.

Dans le cadre d'une subvention obtenue par le biais de la Politique de soutien aux communautés rurales de la MRC de la Vallée-du-Richelieu du Centre local de développement, la municipalité, en collaboration avec la Société d'histoire de Saint-Jean-Baptiste, présente un circuit patrimonial. Celui-ci fait découvrir quelques éléments de la municipalité dont l'évaluation de l'intérêt patrimonial est importante. Le répertoire complet est disponible sur le site Internet de la municipalité.

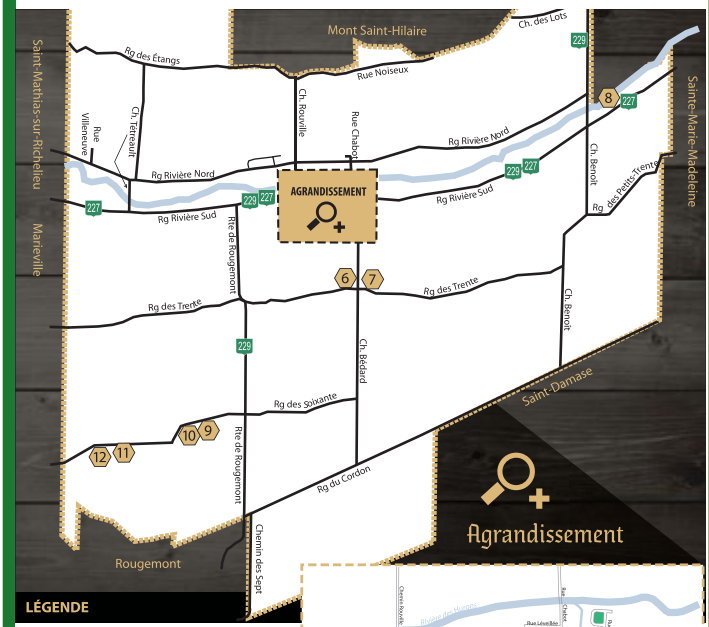

VOUS AVEZ UN INTÉRÊT POUR L'HISTOIRE? IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE!